JULES BELLEUDY

# Jean de Dieu, sculpteur du Roi

(Extrait des *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*.)



1926
IMP. MACABET FRÈRES
VAISON-LA-ROMAINE
(VAUCLUSE)

Jules BELLEUDY

# Jean de Dieu, sculpteur du Roi

(Extrait des *Mémoires de l'Académie de Vaucluse.*)



1926
IMP. MACABET FRÈRES
VAISON-LA-ROMAINE
(VAUCLUSE)



PORTRAIT PRÉSUMÉ DE JEAN DE DIEU
attribué à Nicolas de Largillière
(Musée Réattu, à Arles)

# JEAN DE DIEU

## Sculpteur du Roi

Jean de Dieu est né à Arles au cours de l'année 1646, l'inscription de son décès sur les registres de la paroisse de Saint-Julien, à la date du 31 mai 1727, lui donnant l'âge de 81 ans. Il était fils de Guillaume de Dieu, menuisier, lui-même originaire d'Arles, où il était revenu s'établir, après un séjour à Avignon, et où il vivait encore en 1684. Ce fils y fit son éducation, au collège des Jésuites, d'après le R. P. Melchior Fabre, annaliste des Minimes, qui le compte parmi ses condisciples.

Reçut-il de son père les premiers enseignements du dessin? C'est probable, car il n'entra qu'assez tard, le 16 avril 1664, dans l'atelier de Michel Péru, le sculpteur d'Avignon, chef d'une lignée de statuaires.

Pour vingt écus par an, en monnaie du roi, pardevant Augustin Hugues, notaire royal, Péru promet « de bien et fidellement enseigner son « métier à son aprentif de tout son pouvoir et industrie, suivant l'ex- « périence que Dieu luy en a donnée et aussi de luy fournir d'alimens, « lict et blanchissage nécessaire. » (1)

De Dieu n'a pas été l'élève de Pierre Puget, ainsi que l'a dit Dargenville et que l'ont répété les faiseurs de dictionnaires qui n'ont pas lu Mariette.

Peu après sa sortie de l'atelier de Péru, où il passa trois ans, le jeune artiste alla travailler à la décoration des navires attachés au port de Brest, puis passa à Rome deux années pour étudier les chefs-d'œuvre dont la connaissance lui était indispensable. Il y aurait fait plus tard un second séjour.

On le retrouve à Arles, en 1673, où il exécute « en pierre fine » une

---

(1) Pièces justificatives, I.

statue de *Saint Louis* pour garnir une niche près de la porte de ce nom ; elle lui fut payée 500 livres. C'est la première œuvre importante de Jean de Dieu dont il y ait trace dans les annales de la ville ; elle a maintenant disparu. D'autres subsistent, dont il fut chargé pendant les années suivantes, de 1674 à 1677, et ce sont notamment : pour l'hôtel de ville, du côté du plan de la cour, les allégories de la *Justice* et de la *Force*, celle-ci fort alourdie par des attributs d'artillerie, toutes deux imposantes sans excès rébarbatif ; les *Lions* qui gardent l'escalier, ainsi que ceux qui supportent l'obélisque (il eut pour collaborateur Antoine Paulet), lions assez bonasses dans leurs perruques, déprimés comme des fauves de ménagerie, ils prouvent à quelle décadence l'art est réduit quand il prétend se passer du modèle de la nature.

Il faut encore mentionner les figures du mausolée de l'archevêque Gaspard du Laurens, placé dans la chapelle des rois de l'église Saint-Trophime : l'ange qui soulève la pierre du sépulcre où gît le prélat et la *Charité* avec deux enfants, dénotent, en dépit des mutilations qui ne les ont pas épargnés, une conception ornementale bien équilibrée.

De la même époque datent un soleil de bronze, qui devait surmonter l'obélisque et qui paraît aujourd'hui assez ridicule, ainsi qu'un colossal *Saint Christophe* relégué longtemps dans la cour de l'archevêché, décapité, amputé des deux bras, dégradé et qui ne peut être l'objet d'aucune appréciation dans cet état.

On commanda aussi à Jean de Dieu une statue de *Louis XIV*, qui fut érigée en 1677, dans l'hôtel de ville (1), en face de la *Vénus* qui devait prendre dix ans plus tard le chemin de Versailles ; le prix fixé à 360 livres fut porté à 500 sur les réclamations de l'artiste. Quand il vint, cinquante ans après, terminer ses jours dans sa ville natale, il ne jugea plus cette image digne de son talent et il voulut la remplacer par une autre, mais il mourut avant de l'avoir entreprise et la Révolution se chargea de faire disparaître cette médiocre effigie de roi.

---

(1) Le P. Melchior, *Panégirique* (sic) *de la ville d'Arles* ; Arles, Gaspard Mesnier 1743, in-16.

M. Ferigoule, statuaire, ancien conservateur du musée Réattu, attribue encore à Jean de Dieu une *Descente de croix* qui est à Saint-Trophime.

Les travaux de Jean de Dieu à Notre-Dame de Chartres sont son œuvre capitale. Comment a-t-il été appelé à renouer la chaîne commencée par les artistes provençaux qui ont décoré les porches de la magnifique cathédrale et que le livre de M. Alexis Forel sur les sculpteurs romans a mis en lumière? Les comptes du Chapitre n'ont rien révélé à cet égard. De Dieu devait jouir déjà de quelque réputation pour être l'objet d'un choix aussi honorable... Et pourtant il n'avait encore rien exécuté pour Versailles, Marly et la chapelle des Invalides. Quoiqu'il en soit, il allait écrire sa page définitive dans ce musée de la sculpture française.

A-t-il été libre de concevoir à sa guise le groupe de la *Femme adultère*? Il est plus vraisemblable que le Chapitre de Notre-Dame de Chartres avait arrêté le plan des sujets qui seraient successivement traités. Mais comment deviner les raisons qui ont fait donner successivement à Boudin et à Jean de Dieu, à très peu de distance, dans le pourtour du chœur, le même motif à traiter? On dut mettre sous leurs yeux ou rappeler à J. de Dieu l'Évangile selon Saint Jean, comme un canevas dont il ne s'écartera point. Il représente la scène racontée dans les versets 3 et 8 du chapitre VIII de cet évangile et où les scribes et les pharisiens demandent à Jésus, prévoyant sa réponse et afin de pouvoir lui en faire grief :

« Maître, cette femme a été surprise sur le fait commettant l'adultère. Or Moïse nous a ordonné dans la Loi de lapider ces sortes de personnes ; toi donc, qu'en dis-tu?

« Mais Jésus s'étant baissé, écrivait avec le doigt sur la terre : Que celui de vous qui est sans péché jette le premier la pierre contre elle

« Et s'étant encore baissé, il écrivait sur la terre. »

Dans le groupe de Chartres, la femme de taille élancée, sa chemise ouverte sur l'épaule gauche, s'incline et suit, d'un regard à peine rassuré, la sentence que Jésus, le genou droit ployé, trace sur le sable, sans hésitation ; l'un des pharisiens tient encore le bras gauche de la pécheresse et montre une surprise indignée ; un second pharisien, un

peu en arrière, de l'autre côté, exprime par son geste la réprobation d'une telle indulgence. Les physionomies, les attitudes animent cette scène dramatique. Les draperies sont d'un artiste qui a étudié la *Vénus d'Arles* et c'est le lieu de noter qu'à ce moment et longtemps encore, il y a moins de couleur locale et d'exactitude dans le costume au théâtre que dans la sculpture.

J. K. Huysmans qui affecte une admiration bizarre du *Songe de Joseph* par Jehan Soulas (1), du même pourtour du chœur, accable tous les successeurs de ce maître sous son mépris : « l'art aboutissait, déclare-t-il, à la niaiserie, à la rengaine des Jean de Dieu, des Legros, des Tuby, des Mazières, à la froide et païenne sculpture des XVIIe et XVIIIe siècles. »

L'art n'a point tant de compartiments ; on ne le tient pas dans des cartons verts avec les étiquettes : ART PAIEN, ART CHRETIEN, et il a produit, dans Athènes, quelques morceaux qui en feront oublier bien d'autres. L'art est tout entier, quoi qu'il représente, dans l'émotion éprouvée même par ceux qui sont incapables de l'apprécier.

M. de Mély voit plus juste qu'Huysmans lorsqu'il reconnaît que J. de Dieu a su « rendre la femme adultère fine, délicate, intéressante et digne de pitié. » (2) Si sa statue inspire aujourd'hui cette compassion, comme elle-même sut l'inspirer à Jésus, J. de Dieu a vraiment fait œuvre d'art ; cela est plus sûr que de suggérer dans la sculpture une CLEF des SONGES.

S'il loue l'exécution de la Chananéenne et trouve « chaque personnage intéressant en particulier », M. de Mély juge l'ensemble du groupe sans unité. Jésus, dit-il, n'a rien de surhumain.

---

(1) « Joseph n'avait pas seulement les yeux fermés, il dormait si profondément, si réellement qu'on voyait la poitrine anhéler, qu'on sentait le corps s'allonger, se fondre dans tout l'abandon de son être ! » Plus loin, il parle des « silhouettes découpées » par les élèves de Jehan Soulas. (*La Cathédrale*, 399-400).

(2) F. de Mély, *La Cathédrale de Chartres* (*Sociétés des Beaux-Arts des départements*, t. XIV, pp. 533-536). Où l'auteur prend-il toutefois « le nu de la femme et sa transparence heureuse ? » Elle n'a de nu que l'épaule et l'avant bras gauches.

Il me semble cependant que la même pensée agite les acteurs de cette scène ; trois d'entre eux attendent avec une impatience égale les mots que Jésus trace sur le sable ; c'est le sort de la pécheresse qui va se décider, puisque la loi de Moïse permet qu'on la lapide ; elle est dans l'angoisse et que lit-elle ? Une sentence de pitié. Elle va être sauvée. Or, ces mots de pardon, les pharisiens les ont lus aussi ; ils s'en montrent offensés et ils en feront la base d'une accusation contre leur auteur. Il existe donc bien dans ce groupe, autant que dans une tragédie classique, une parfaite unité de lieu, de temps et d'action, une harmonie réelle. Quant à la divinité de Jésus, comment la rendre visible autrement que par les attributs dont la sculpture ne saurait se passer ? et qui donc a su traduire aux yeux plastiquement la divinité du Christ ?

Ce qui justifierait aujourd'hui une critique de cette composition, c'est qu'elle forme deux groupes séparés par un trou noir. Les chanoines, par crainte des courants d'air sans doute, ordonnèrent, en 1763, de murer le pourtour à l'intérieur et de le garnir de bas-reliefs et de stucs. Avant la réalisation de cette idée saugrenue, la lumière descendait des hautes verrières du chevet, éclairait toutes les loges du chœur, répartie à souhait pour l'effet que le statuaire attendait de son œuvre. Auguste Rodin a fait remarquer, au sujet même de la cathédrale de Chartres, que les sculpteurs gothiques, et il en a été ainsi de tout temps, obéissaient, en distribuant la lumière et l'ombre, à une science absolue de l'harmonie. Si le groupe de Jean de Dieu est donc en partie dans l'obscurité et ne reçoit qu'un jour bas et direct par les épais vitraux des chapelles, on ne peut lui reprocher un inconvénient qu'il n'a pu prévoir.

La première fois que le nom de Jean de Dieu est inscrit dans le compte par semaine de la recette et de la dépense tant ordinaire qu'extraordinaire fait par Philippe Gouppy, clerc de l'œuvre de l'église de N. D. de Chartres, c'est le lundi 29 août 1678, où le clerc marque 7 livres 10 sols, plus 4 livres pour le louage de deux chevaux, coût du voyage qu'il a fait avec le sculpteur à Marboué, afin de voir et choisir de la pierre tendre, ainsi que 50 livres payées à de Dieu « tant pour luy que ses hommes sur ce qui leur est deub (dû) pour l'ouvrage du tour du cœur».

. A cette date, la loge où sera placé le groupe de la *Femme adultère* va donc être commencée. Le 1er septembre, les membres du Chapitre prescrivent au clerc et à de Dieu d'aller en la ville de Vernon « voir des pierres propres pour le tour du coeur. » C'est cette carrière de Vernon qui a été utilisée pour la plupart des statues et c'est elle qui sera choisie encore cette fois. Le 24 septembre, de Dieu y retourne et va aussi à Louviers pour le même objet. (1)

Les paiements continuent de semaine en semaine, selon le nombre de journées de travail, tantôt cinq, tantôt six et ainsi nous savons que les auxiliaires de l'artiste, sans doute un metteur au point et un praticien, tous deux dits tailleurs de pierres, sont rétribués à raison de deux livres cinq sols chacun par jour et lui-même à raison de cinq livres.

Le total des sommes payées à de Dieu s'élève à 2150 livres 3 sols 6 deniers ; le prix de la pierre de Vernon, y compris le coût du transport à Chartres,à 198 livres 3 sols 6 deniers, et le montant de diverses fournitures de charbon, chandelles, cartons, ainsi que des voyages, louage de chevaux, à 73 livres 8 sols.

Les travaux durèrent dix mois environ, du 22 août 1678 au 23 juin 1679.

Le 1er août de cette dernière année, intervient entre le commis de l'œuvre et Jean de Dieu un nouveau marché passé devant Me Pastey, notaire du Chapitre « pour quelques figures pour mettre autour du coeur de l'église. » Du 2 août au 9 novembre 1679 et du 10 avril au 24 juin 1680, avec une interruption de cinq mois dont la cause nous est inconnue (2), Jean de Dieu reçoit 553 livres 10 sols.

Le registre du compte ne signale pas comme précédemment la paie de deux tailleurs de pierres qui doivent avoir été Pons, frère de Jean, âgé de 14 ans seulement, et Jacques Prestiau, des environs de Chartres, qui a épousé la sœur de Françoise Dantan. On doit conclure de ce silence que de Dieu travaille seul au cours de cette période.

---

(1) V. procès-verbaux de l'Académie d'architecture.

(2) Le 10 novembre 1679, Jeanne Dantan, femme de J. de Dieu, met au monde une fille Françoise-Marthe et la fait baptiser à l'église Sainte-Foy.



*LA FEMME ADULTÈRE* à la CATHÉDRALE DE CHARTRES
par JEAN DE DIEU

Dans quelle partie de l'église ? Il est impossible de le dire, à défaut des marchés qui ont disparu. M. Maurice Jusselin, archiviste du département d'Eure-et-Loir, (à qui je dois le collationnement d'une copie fautive du compte qu'avait bien voulu me communiquer M. l'abbé Clerval après en avoir soumis le résumé à la Société archéologique de Chartres dans la séance du 9 novembre 1899), a étudié patiemment et attentivement tous les textes pour écrire l'histoire du tour du chœur. Il a consenti à me faire part, dans une correspondance personnelle, de la façon dont il comprend la participation de Jean de Dieu à ce monument. Celui-ci aurait, avec ses aides, travaillé d'abord à la niche ou loge qui devait recevoir son groupe. Le 1er août 1679, le compte mentionne pour la première fois un marché nouveau, perdu également. Le 12 juin seulement, il est question dans ce compte du marché fait avec de Dieu « pour les figures qu'il faict pour mettre dans le cœur ». M. Jusselin en conclut que le groupe a été fait dans la dernière période et il appuie son hypothèse sur ce texte, je le reconnais, très significatif. Je dois faire observer que Jean de Dieu n'a reçu, conformément à ce nouveau marché, depuis qu'il a été passé, que 553 livres 10 sols, ce qui est un bien faible salaire pour le prix de quatre statues presque grandeur nature, infiniment moins que pour le *Saint Louis* de ses débuts. Les premiers travaux du chœur, bien secondaires en comparaison de son groupe, lui auraient valu 2150 livres et ils auraient nécessité l'achat et le transport d'une quantité considérable de pierres de Vernon, dont 6.000 livres en trois « chartées » en une seule fois, le 7 décembre 1678. Autant ce faible prix pour quatre statues qu'un poids aussi considérable de matériaux pour la construction et la décoration de la loge, me paraissent s'opposer sérieusement à l'explication ainsi donnée du nouveau marché.

Peu importe, du reste, la répartition des dépenses sur les différents travaux accomplis dans la cathédrale de Chartres par le sculpteur d'Arles. Il paraît bien certain que d'autres figures que le groupe de la *Femme adultère* lui sont dues, en outre les baldaquins et pinacles de la niche, peut-être et assez vraisemblablement des anges et des évêques juchés sur les petites colonnes qui séparent les loges. La modicité du prix de ces figures s'expliquerait mieux ainsi.

Est-ce par son sculpteur ordinaire que Louis XIV entendit parler de la découverte, à Arles, d'une belle statue antique, en 1651, qu'on disait être une Diane ou une Vénus et à propos de laquelle les érudits échangeaient des mémoires? Jean de Dieu donna-t-il son avis au roi et lui persuada-t-il de se la faire proposer? Ce n'est qu'une question, mais qui mieux que lui pouvait avoir une opinion sérieuse sur la statue? Toujours est-il que Louis XIV entretint de son projet le coadjuteur d'Arles, qui n'hésita pas à en écrire aux consuls. Ce fut pour eux comme un ordre. Ils s'inclinèrent en bons courtisans et poussèrent la platitude jusqu'à « remercier le roi d'avoir désiré cette antique.» Ils lui envoyèrent en députation le premier consul, de Grille, pour lui offrir ce qui ne leur appartenait pas. Ce consul prévaricateur fut dignement récompensé de la dilapidation du bien public ; il reçut Louis de XIV son acceptation et sa médaille suspendue à une chaîne d'or du poids de 200 louis. Quant au procès que la Ville espérait gagner grâce à ce don, elle le perdit. Du moins le roi-soleil attacha-t-il une sérieuse valeur à cette statue ; il ordonna d'autres fouilles dans l'emplacement du théâtre où elle avait été trouvée et il chargea L'Enfant, commissaire des guerres, père de l'ami de Vauvenargues, de voir, et recevoir la *Vénus*, avec Jean de Dieu. Celui-ci eut pour les frais de son voyage, en trois mandats, du 16 janvier 1684 au 7 octobre 1685, 480 livres et 300 livres de gratification. Il fit transporter la statue à Versailles où Girardon la restaura à la mesure de son maigre talent. De Dieu, bon messager, obtint en cette dernière année 280 livres pour aller au Hâvre, faire débarquer et conduire à Versailles la statue équestre de *Louis XIV* par Bernin.

A partir de 1684, on constate dans les comptes des Bâtiments, publiés par M. Guiffrey, le détail des paiements faits à Jean de Dieu pour divers travaux. De même que Philippe Caffieri, François Girardon, Nicolas Coustou, Antoine Coysevox, Antoine Vassé, Noel Jouvenet, Varin, Le Pautre et la légion de 130 artistes moins connus qui sont employés par Colbert et Mansart, il fait « tout ce qui concerne son état de sculpteur», depuis l'ornementation des chapiteaux jusqu'à des statues. Comme à l'ordinaire, le mandatement des dépenses s'effectue par acomptes et avec de longs retards.

Ainsi pour deux *Termes* en marbre, une *Bacchante* signalée par Germain Brice (1) et un *philosophe Lysias*, paraît-il, d'après un dessin de Mignard ; le versement du prix total de 7,000 livres s'échelonne du mois d'août 1684 au mois d'août 1695.

Jean de Dieu, au point de vue de la rémunération de son talent, est traité comme Coysevox.

On aura aux Pièces justificatives (2) le détail des travaux exécutés par Jean de Dieu pour la décoration de Trianon, de l'hôtel de Vendôme, des Invalides, de la chapelle du château de Versailles et pour le château de Marly. Ils durèrent du mois d'octobre 1685 au mois de mars 1711, ou du moins les paiements se prolongèrent pendant 26 années. On pourrait s'étonner de la nature de ces travaux, car s'il s'agit quelquefois de statues, parfois aussi il n'est question que de mascarons ou de chapiteaux, mais Jouvenet, Varin, Tuby, le Pautre, Legros et plusieurs des membres de l'Académie collaborent aux mêmes œuvres.

L'auteur du groupe de Chartres aurait pu certes être utilisé à mieux que cela ; il a pu, dans un temps où un sculpteur du roi était rétribué à raison de cinq livres par jour de travail, préférer être occupé pour une longue durée dans des ateliers administratifs. Je crois sincèrement que l'art y a perdu.

De toutes ces œuvres, il n'est possible de voir ou du moins d'étudier aisément, en outre du groupe de Chartres et du tombeau de du Laurens, que la *Bacchante*. Encore que l'idée soit singulière d'engainer dans un Terme une prêtresse de Bacchus, c'est-à-dire le mouvement, l'ardeur, et tout ce qui emporte le corps dans un tourbillon de joie et de danse, la figure et le torse sont bien conçus, gais, animés et ce morceau a mérité comme la *Femme adultère* d'avoir son moulage au musée du Trocadéro.

La carrière académique de Jean de Dieu tient en peu de lignes

(1) Exécutée dans les ateliers du Louvre. Placée au parterre de Latone, H. 3 m. 05 ; L. 1 m. 18.

(2) Pièces justificatives, II.

Le samedi 6 décembre 1687, il se présente à l'Académie royale de peinture et de sculpture et selon la formule il «y faict voir de ses ouvrages. » Il est sur le champ agréé et Le Brun est chargé de lui donner le sujet qu'il devra exécuter «pour connoistre de sa capacité et luy servir à sa réception. »

Siégeaient ce jour-là : Desjardins, Regnauldin, Girardon, de Sève, Le Hongre, Blanchard, J. Jouvenet, Magnier, Bon Boulogne, J. Fiquet de Vaurose, la plupart ses camarades et ses émules.

Le 5 mars 1689 seulement, il lui est accordé trois mois « pour faire son modèle en grand.» Le 24 septembre, de Dieu présente le modèle en plâtre de son médaillon « un Saint-Philippe» qui lui avait été ordonné, cet ouvrage est agréé ; il devra être exécuté en marbre dans une année et il en sera donné deux plâtres à l'Académie.

Ce n'est que neuf ans plus tard, le 31 mai 1698, que de Dieu revient avec le même médaillon, en plâtre, sollicitant encore un délai ; six mois lui sont accordés pour l'exécution en marbre « de la grandeur ordinaire ». Regnauldin et Alexandre sont nommés pour examiner l'ouvrage en vue de sa réception. Au mois de décembre, de Dieu supplie la Compagnie de proroger le terme qui lui a été assigné ; on lui accorde avec indulgence six mois de plus. Le temps s'écoule. Deux années passent. On accepte ses excuses et il obtient six mois encore. Il n'en est plus question jusqu'en 1709 et, le 2 mars, considérant que de Dieu néglige de satisfaire aux réglements de l'Académie, sa présentation est annulée, ainsi que celle de plusieurs autres artistes aussi négligents ou aussi indifférents que lui à leur propre gloire.

Dédaigna-t-il les honneurs et les profits académiques? Mais alors pourquoi se présentait-il? Ou plutôt fut-il absorbé réellement par toutes les besognes qu'il assumait pour Versailles, Trianon, Marly, les Invalides? C'est plus probable, car au cours de ces années d'ajournement, il reçoit le plus de commandes, et puisqu'il les obtenait sans appartenir à l'Académie, était-ce bien la peine de tenir au succès de sa candidature?

Quelle que soit la véritable raison d'une ambition aussi intermittente, il existe des lacunes dans les renseignements recueillis sur la production de ce statuaire et il est vraisemblable que d'autres œuvres

de lui demeurent dans l'amas important des ouvrages sans nom d'auteur. (1).

De Dieu n'était pas un simple imagier. Il a écrit, un an avant sa mort, des souvenirs qui ont été utilisés par le Père Bougerel pour la vie de Puget, publiée dans les *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de Provence.* C'est grâce à son récit que plusieurs épisodes de la carrière du statuaire marseillais sont connus. De Dieu les tenait de sa propre bouche, ayant eu l'honneur de le recevoir chez lui, à Paris, ainsi que sa femme depuis le 24 septembre 1688 jusqu'au mois d'avril ou de mai 1689.

Le P. Bougerel s'est contenté de résumer le manuscrit, mais Léon Lagrange en cite, dans son livre sur *Pierre Puget,* de nombreux passages, où l'on voit qu'après plus de 31 années, J. de Dieu avait conservé un souvenir précis des récits que lui avait faits sur sa jeunesse et ses travaux le célèbre statuaire.

D'après M. Philippe Auquier, ancien conservateur du musée de Longchamp à Marseille, le médaillon de *Louis XIV,* qui est dans la salle Puget, aurait été fait à cette époque, dans l'atelier de J. de Dieu. Celui-ci était présent, à Trianon, lorsque Puget se plaignit à Mansart, courtisan fieffé, qui voulait lui faire accepter, pour la statue du roi, le prix demandé par Clérion, et il applaudit à la réponse, qui parut fière alors : « Je ne fai de comparaison qu'avec un cavalier L'Algarde et un cavalier Bernin. » Ami de Roullet, le graveur, son compatriote, et de Lafage, le sculpteur, il avait conservé de ce dernier une belle

---

(1) Le 14 février 1727, Hyacinthe Barbaroux, sacristain en dignité et syndic du chapitre de l'église métropolitaine d'Arles, donne à Bénézet Vinay, orfèvre d'Avignon, à prix-fait, « à faire en matière d'argent le sujet de *St Genest,* conformément au modèle que en a fait le Sr De Dieu, architecte de la ville d'Arles ».

Vinay reçoit un acompte de 600 livres sur l'argent nécessaire pour la confection de l'ouvrage, dont la façon lui sera payée 500 livres, monnaie de France. Il a quinze mois pour exécuter ce travail.

Le chapitre sera tenu de faire prendre « le buste » chez Vinay à Avignon et de le faire transporter à Arles.

(Archives de Vaucluse, E. *Notaires* : Guillaume Roux, 1727, fol. 54 ; fonds Lapeyre, registre 400).

suite de dessins ; il en collectionna d'autres, notamment quelques-uns de la propre main de Puget ; « plusieurs paquets » en périrent dans l'incendie du chantier de Boulle, ébéniste du roi, situé sur la place du Louvre, le 30 août 1720. Il n'y fait aucune allusion au cours des lettres dont il sera parlé plus loin.

Dans *l'Abecedario,* Mariette dit qu'il a connu J. de Dieu et qu'il était « un parfaitement honeste homme ». Cette qualification valait alors tous les éloges.

D'après le témoignage du même, lorsque Puget vit les ouvrages de J. de Dieu à Versailles, il en témoigna de la satisfaction.

Au musée Réattu d'Arles, un beau portrait est inscrit au catalogue manuscrit de Dieudonné, ancien conservateur, comme étant celui de J. de Dieu par Largillière. La qualité de cette peinture ne dément pas l'attribution qui en est faite, mais qu'elle soit de ce maître ou de quelque bon peintre dont le nom est resté inconnu, il est vraisemblable qu'elle représente les traits du statuaire ; elle se trouvait, en effet, dans l'atelier de Réattu, légué par sa fille, Madame Grange, à la ville d'Arles avec toutes les collections qu'il contenait (1) Or, ce grand prix de Rome du concours de 1791 était par sa mère, Catherine Raspal, l'arrière petit-fils de Pons de Dieu, frère de Jean.

Ce portrait nous montre une physionomie spirituelle, d'un modelé vigoureux, assez haute en couleur, ayant grand air sous l'énorme perruque qui laisse à découvert un beau front et d'épais sourcils. Les yeux sont tout-à-fait vifs et sourient comme la bouche, bien dessinée. Le nez est assez fort. L'ovale de ce visage lui donne de la distinction. Le sculpteur, en habit bleu, est tourné à gauche de trois quarts. Une belle lumière se répand sur la figure et l'épaule gauche. La main droite sortant d'une manchette de dentelles, tient un tricorne passé sous le bras gauche (2).

(1) Sur Mme Grange, voir le sonnet de Frédéric Mistral dans *Lis isclo d'or.*

(2) Ce portrait est à rapprocher de celui du sculpteur Thierry par le même peintre (Musée de Lyon).

C'est tout ce qu'on saurait de la vie de Jean de Dieu sans un dossier de quatre lettres adressées à son frère Pons et conservées aux archives d'Arles. Elles portent les dates du 8 juillet, 27 août, 24 septembre 1720 et 29 octobre 1722.

On y apprend que le statuaire s'est résolu à vendre tous ses tableaux, dessins et estampes sauvés de l'incendie qui a consumé une partie de l'atelier de Boulle ; cependant il expédie huit caisses contenant des livres, des hardes et encore des dessins. Il interdit au destinataire, son frère, d'y toucher ; il entend les ouvrir lui-même à son arrivée, mais on lui déconseille ce voyage à cause de l'épidémie de peste qui désole Marseille. Les évènements se reproduisent avec une fatalité telle que lorsqu'on lit certains passages de ces lettres, à plus de deux cents ans de date, on les croirait écrites d'hier.

D'abord le numéraire a presque disparu. C'est à peine si l'artiste, qui a réalisé plus de 15.000 livres dans sa vente, a reçu trente livres en espèces. La cherté des vivres le préoccupe, le pain ne vaut-il pas trois sols moins un liard ? Enfin, pour lui le retour à la terre s'impose. Il a fait l'achat au sieur Laugier d'une métairie sur laquelle 4.000 livres restaient dues et il les lui a envoyées par son frère. Il engage celui-ci à lui chercher « une autre terre voisine qui s'arrose » ; il peut y employer les 15.000 livres dont il a été parlé, plus 2.500 livres ainsi qu'un contrat de 5.000 livres si on consent à le prendre en paiement. « Tâchez, lui dit-il, de faire promptement quelque belle acquisition qui me puisse être convenable. » (1) Il lui demande le prix de 400 brebis ou moutons afin de savoir s'il pourra les payer après avoir acquitté toutes ses dettes. Il s'informe de la taille de sa vigne et de ses arbres fruitiers. A l'âge de 77 ans, il veut voir par lui-même s'il pourra faire valoir son bien ou s'il le remettra à un ou deux rentiers. Il demande des renseignements, mais ne veut pas recevoir de conseils. Sur certaines observations de

(1) « Je ne vois ici rien de solide », écrit Jean de Dieu, le 27 août 1720. Il vient d'assister à l'effondrement du système Law et comme font les seigneurs et les gens renseignés et avisés, il a hâte d'acheter des terres.

Pons, il le tance et le rabroue d'importance dans des termes très durs, où s'affirme l'autorité de l'aîné :

« Vous vous inquiéttés (inquiétez) bien mal à propos sur se qu'il faut avoir dequoy faire valoir le bien. Aprenez pour une bonne fois comme je vous lay désia (déjà) dict sy devan (ci-devant) que je nay pas besoing de pedan (pédant) pour ma conduitte ; sy je nen avait pas heu, vous ne verriez pas se que vous voiez et ne me choquès pas davantage de pareils sentimens ; s'est aux enfans a quy il faut faire des remontrances sur leur conduittes et non pas a moy et qui marq (marque) une bassesse de vostre esprit et une aviditté daprofondy (d'approfondir) mes moiens (moyens) a cause de mon grandâge et de l'étast de mon filz ? Prends bien garde a ne me point choquer davantage et vou feres bien pour vous et les vostres, quar je suis sensible. »

J. de Dieu s'était retiré à Arles dans une maison acquise depuis moins d'un an d'Antoine Laugier, pour la somme de 1.200 livres, lorsqu'il y mourut le 31 mai 1727. (1) Il était veuf depuis plusieurs années, sa femme Jeanne Dantan, qui l'avait suivi à Chartres et à Paris, étant décédée le dimanche 24 juillet 1718, à l'âge de 77 ans, dans le Louvre. (2) Ils avaient perdu un premier enfant, Jean, âgé de 4 ans, le 13 septembre 1676 ; la fille qui leur était née à Chartres et le fils dont il parle dans la lettre citée plus haut n'ayant pas survécu à leurs parents, J. de Dieu laissa pour héritier son frère Pons, qu'il avait eu jadis comme apprenti et qui devint à son tour un artiste, dont les sculptures de la Grande

---

(1) Cette maison est sise rue Saint-Antoine, maintenant rue du Quatre-Septembre, nº 18 ; elle comprend un rez-de-chaussée et deux étages à trois fenêtres, un escalier à vis, une courette, une terrasse et une grande remise. Elle fut la propriété de Pierre Dedieu, neveu ou petit-neveu du sculpteur, et n'a cessé depuis d'appartenir à ses descendants directs, dont le dernier est M. le général de division Léon Gages, beau-frère de notre collègue M. Adrien Marcel. La ville d'Arles s'honorerait en plaçant sur la façade de cette maison une plaque commémorative de la mort d'un de ses enfants les plus distingués.

(2) J. de Dieu est nommé parmi les artistes qui ont occupé les ateliers du Louvre (Guide de Germain Brice, 1698) mais il n'est pas compris dans le tableau des Illustres logés dans la grande galerie, que M. J. J. Guiffrey a publié dans les *Nouvelles archives de l'art français*, 1873.

Boucherie, faites en collaboration avec Nicolas Misancel, étaient encore visibles récemment.

Si Louis Gonse a omis son nom parmi « les habiles gens qui, sous la férule de Le Brun, furent employés à la décoration du château et du parc de Versailles », si ce nom n'est point gravé à l'angle d'une rue ou d'un monument dans sa ville natale, il n'a pas été oublié par le nombre petit mais grandissant des hommes érudits qui s'attachent partout et de plus en plus à l'histoire et aux traditions locales : Jules Canonge, Dieudonné, Emile Fassin, ont esquissé sa biographie ; ce dernier et l'abbé Chailan, en répondant si obligeamment à mes questions, surtout mon ami Adrien Marcel, en me communiquant le contrat d'apprentissage du jeune Arlésien, qu'il a découvert dans les minutes du notaire Augustin Hugues, et péniblement déchiffré, m'ont permis de rassembler et de rappeler ici les principaux évènements de la carrière artistique de Jean de Dieu.

Il n'a pas eu d'aventure romanesque, de procès retentissant. Il n'a été mêlé à aucune intrigue et il a vécu en bonne intelligence avec ses confrères. Je m'étonne vraiment, dans ces conditions, qu'il m'ait été possible de parler de lui avec autant d'abondance. L'existence toute unie d'un artiste « vraiment honnête homme », admirateur dévoué du génie, dérisoirement modeste au point de vouloir recommencer une œuvre défectueuse, est-elle devenue assez originale, de nos jours, pour intéresser quelqu'un et occuper une séance de votre Académie ?

Jules BELLEUDY.



## PIECES JUSTIFICATIVES

—:—

### I

### CONTRAT D'APPRENTISSAGE DE JEAN DE DIEU CHEZ MICHEL PÉRU

—:—

**Apprentissage.** — Les an et jour que dessus (1664, 16 avril) par devant moy notaire royal citoyen davignon soubsigné et en pñce des tesmoings apres nommes personnt estably honet fils Jean de Dieu de la ville darles fils de Mre Guilhaume De Dieu menuisier, dud. Arles procedant en la pñce a linstance et soubs lauthorité dicelluy pour la validité des pñtes maieur de dix huict ans comme il a dict moindre de vingtcinq renonceant au benefice de minorité et de restitution en entier par reitéré seremant touchées les Stes escriptures entre les mains de moyd. not. lequel de son gré cet loué luy et ses œuvres a Mre Michel Peru sculpteur hân led. avignon pñt et recevant stipulant pour le servir aud. mestier de sculpteur et aues siens affaires licites et honestes pour et durant le temps et terme de trois années ce jour dhuy comenceant et semblable jour finissant lesd. trois années pour le prix du pñt aprentissage de vingt escus monnoye de Roy payables ainsin que led. Guilhaume De Dieu a promis et promet payer aud. Peru substipulant seavoir dix escus à Sainct Michel prochain et les dix escus restant dans ung an et demy Lhors et apres suivant en paix et sans contredict pendant lequel temps du pñt aprentissage Led. aprentif assisté comme rechef a promis et promet de bien et fidellt. servir sond. maistre aud. mestier de sculpteur et a tous ses aûes siens affaires licites et honestes comme dict est et Led. Me Peru de bien et fidellt enseigner sond. mestier a sond. aprentif de tout son pouvoir et industrie suivant lexperiance que Dieu luy en a donnée pendant lequel temps led. aprentif se tiendra vestu chaussé et habilié et sond. maistre luy fournira daliment lict et blanchissage necessaire tant seulemant et venant led. aprentif a perdre temps soit par absence maladie ou aultre sera teneu comme il promet de refaire le temps perdu jour par jour et mesmes arrivant de maladie contagieuse que dieu ne veullie sera permis aud. aprentif de se rettirer et led. maistre de la congedier et en apres la maladie finie refaira le temps perdu et arrivant quelque differant entre les parties pour raison du pñt aprentissage elles en seront et demeureront au dire et arbitrage de deux maistres sculpteurs quils nommeront alamiable sans forme ny figure de proces et pour tout ce que dessus a esté promis par led. aprentif a sond. maistre Ledit Guilhaume De Dieu son père sen est rendu plege et caution et en a faite son debte et cause propre promettant les pñtes et tout leur contenu avoir a gré et ny contrevenir a peyne de tous despens soubs obligation de leurs biens pñts et advenir et oultre ce lesd. père et fils de leurs personnes propres et solidére a toutes Cours requises mesmes a Lordinaire

dud. Arles et autres de Provence ou le pñt acte sera exhibé et produict en bonne et deube forme. Juré etc. Renoncé etc. De quoy etc.

Faict et publié aud avignon dans la boutique de mon Greffe pñt à ce noble et egrege personne monsr. mr. Pol Anthoine Escoffier rest. aud. avignon et mre Jean Sautereau architecte, hat aud. Arles tesmoigns requis et apellés tous soubsignés.

M. PERU Do DIOU De DIEU P. A. ESCOFFIER

Jean SAUTEREAU et de moy Augustin Hugues not. qui...

(Archives de Vaucluse, E. *Notaires* : Augustin Hugues, 1654-1665, fol. 1030 à 1032, v° Fonds Pradon reg. 649.)

## II

## TRAVAUX POUR LES BATIMENTS DU ROI

Voici la nomenclature des travaux que le statuaire arlésien a exécutés pour les Bâtiments du roi, avec la date des paiements et leur prix total.

Pour Trianon, quatre morceaux faisant deux arcades de guillochis pour mettre au-dessus de la colonnade (21 octobre 1685) 200 livres.

Un chapiteau-colonne isolé ; trois chapiteaux pilastres droits et deux châpiteaux d'angle d'ordre ionique, en marbre (4 janvier -4 Juillet 1688) 1186 livres.

Pour l'hôtel de Vendôme, 46 chapiteaux et 33 consoles(10 septembre-22 octobre 1690) 655 livres.

Sculpture en pierre de 24 chapiteaux et demi et 44 consoles (7 janvier-4 février 1691) 741 livres.

Pour les Invalides, chapiteaux et consoles du dôme de l'église,avec Jouvenet et Chauveau (23 juillet-17 décembre 1690) 4000 livres.

Sculpture, avec Boutet et Dufour, de 24 chapiteaux pilastres d'ordre composite en pierre tendre au-dedans et pourtour du dit dôme (10 juin-21 octobre 1691) 1320 livres.

Modèles de terre et de cire pour les ouvrages de sculpture de la dite église (19 août 1691) 93 livres.

Huit chapiteaux colonnes et pilastres d'ordre composite, en pierre, d'une des chapelles (13 août- 16 décembre 1691 - 10 février 1692 6 septembre 1693 - 2 août-16 novembre 1698-29 Mars-16 août 1699) 1760 livres.

Sculpture en pierre aux roses, ornements des cadres et bordures des panneaux du grand dôme de la dite église à Jouvenet, Varin, Langlois, Monnier, De Dieu, (du 8 février 1693 au 29 août 1700)

Une figure en pierre dans l'un des panneaux de la voûte du grand dôme de la dite église (du 12 juillet 1693 au 14 décembre 1698) 800 livres.

Sur la figure de *Saint Eutrope* pour une chapelle de l'église (13 juin 1705), 200 livres ;

Pour la figure en plâtre de *Sainte Eustochie* (18 février 1709) 700 livres.

Pour la chapelle du château de Versailles :

Sculpture des chapiteaux (1er juin-14 décembre 1704 ) 600 livres.

Deux gargouilles, à de Dieu et Simony (10 août 1704) 360 livres ; sculpture de vingt-cinq modillons de la corniche, aux mêmes (14 décembre 1704 ) 300 livres ; et de vingt-cinq roses pour la corniche, aux mêmes (24 mai 1705) 150 livres.

Chapiteaux du salon de la chapelle (29 avril 1708) 200 livres ; bas-reliefs en pierre d'enfants, au-dessus des croisées du dehors de la chapelle (29 janvier-25 mai 1708-20 octobre 1710) 1.200 livres.

Six bas-reliefs en pierre de trophées de musique, branches de laurier et palmes à la tribune de la chapelle, à de Dieu et autres (du 3 septembre 1708 au 2 janvier 1711) 4.920 livres ; cinq chapiteaux pilastres en pierre du dehors de la chapelle à de Dieu et Simony (15 septembre 1909-2 janvier 1711) 1.250 livres ;

Modèles et ouvrages en plomb faits aux combles et à la lanterne à de Dieu et autres (20 octobre 1710) 84.748 livres.

Avant-cour du château de Versailles :

Réparation de deux groupes de pierre qui étaient sur les guérites (13 juin 1705 - 10 mars 1711) 850 livres.

Jardin de la ménagerie de Versailles :

Sculpture à l'un des pavillons (26 juillet-23 août 1698) acompte de 350 livres.

Château de Marly :

*Vase* en marbre blanc (12 mai 1697- 20 avril 1698) 850 livres ;

Deux *monstres marins* et deux *têtes de Vénus* en plomb (13 octobre 1697-26 janvier 1698) 548 livres.

Dix *têtes* ornées de leurs coiffures en pierre, au pourtour des murs de deux pavillons joignant la « ramasse » (4 avril 1700) 250 livres ;

Restauration de figures de marbre pour le jardin, à De Dieu et autres (26 février-15 octobre 1702) 4.586 livres ;

Sculptures de deux groupes de *tritons*, coquilles et masques, en plomb, à De Dieu et autres (1er août 1703-16 août 1704) 11.760 livres.

Une *nymphe de Diane* (1er août 1710) 200 livres.



